

MOYENS MIS EN ŒUVRE

FORMATION PROFESSIONNELLE « ARTISTE CLOWN »

MAJ 22/01/2026

Le suivi pédagogique

- **Entretiens individuels** : entretiens de mi-parcours, entretiens de sortie de cycle, bilan final... permettant d'évaluer la progression pédagogique du stagiaire et suivre son état émotionnel.

- **EDL (Etat des lieux)** : Commande faite par un.e professeur.e, sur un temps court, à travailler individuellement ou en groupe, présenté à l'équipe pédagogique. Objectif de l'exercice : découvrir le mode de fonctionnement de chaque stagiaire en dehors des cours, sa capacité à travailler seul et son attitude face au trac ...

- **Cours Publics** : un ou deux par cycle, les élèves clown.es travaillent avec l'un.e de leurs professeur.es, sous le regard du public. Ces cours sont programmés en soirée, dans la salle de théâtre du Samovar (120 places). Ils peuvent avoir lieu à l'extérieur, dans le cadre d'échange avec d'autres écoles, structures ou festivals.

« C'est un spectacle qui n'en est pas un.[...] rien n'a été écrit, et surtout rien n'a été répété. [Les apprenti.es clown.es] s'exercent à trouver des solutions invraisemblables à des situations impossibles [...]. Leur professeur.e est là, garant.e du temps et de l'intérêt que le travail suscite pour le public. Il/elle intervient lorsque nécessaire pour redonner du jeu et des enjeux au plateau [...]. Et cela donne lieu à tout ce que la vie procure, de bonheur, d'ennui, de rires, de cruauté parfois, de poésie...»

Juan Cocho, cie Des Plumés

- **Sortie de cycle** : à chaque fin de cycles, chaque promotion présente plusieurs représentations au public, reprenant, selon les cycles, des exercices étudiés au cours des trois derniers mois et présentant les numéros écrits par les stagiaires.

Les moyens pédagogiques et techniques

- Un contrat de formation professionnelle continue ou une convention de formation, ainsi qu'un règlement intérieur seront co-signés par chaque stagiaire avant l'entrée en formation. Une feuille d'émargement sera co-signée par chaque stagiaire et par chaque formateur.ice afin d'attester de l'exécution de l'action de formation. La formation se déroule principalement au Samovar et ponctuellement dans des lieux partenaires en présentiel et en cours collectif. Pour chaque module que compose l'action de formation, le formateur.ice se présentera et rappellera le contenu et les modalités du cours. La formation se déroulera dans le respect du programme de formation préalablement transmis aux stagiaires.
- L'organisme de formation dispose d'au moins deux salles de répétition et d'une salle de spectacle dans lesquelles est dispensée la formation.
- Un protocole VHSS sera transmis à l'entrée en formation

- Les cours sont majoritairement composés d'enseignements et d'exercices pratiques en solo et en collectif sous le regard du formateur.ice et des autres stagiaires.
- Une caméra et un ordinateur sont mis à disposition des stagiaires. Les séquences vidéo filmées des stagiaires sont un outil de travail et de documentation à des fins d'amélioration et de reprise.
- Les stagiaires peuvent accéder à la bibliothèque de l'école, regroupant une somme d'ouvrage sur le clown, l'art du cirque et l'art dramatique ainsi que des DVD sur l'art du clown . Une vidéographie est également disponible en ligne sur la dropbox privée du Samovar.
- Au moins un Etat des lieux est prévu pour chaque module. Ces EDL donnent lieu à des temps de travail et de répétition individuels en plus du tronc commun. Les EDL permettent au(x) formateur.ice(s) référent(s) de suivre l'évolution générale des stagiaires dans toutes les disciplines qui composent l'action de formation.

Les stagiaires sont régulièrement mis en situation devant un public. Ces exercices de mise en situation encadrés par un formateur.ice sont indispensables à la formation d'artistes. Ils prennent la forme de cours publics au Samovar ou hors les murs : les stagiaires travaillent au plateau avec un formateur.ice sous le regard d'un public. Ils prennent également la forme de sorties de cycle, publiques et devant jury à chaque fin de cycle. Ces sorties de cycles reprennent les exercices vus pendant le cycle et des présentations de numéros pour le cycle 3. Des entretiens collectifs (après chaque EDL, cours publics et sortie de cycle) et individuels ont lieu entre les stagiaires et l'équipe pédagogique. Dans une discussion ouverte, les formateur.ices informent le stagiaire de son évolution.

En dehors des heures de formation, Le Samovar encourage un certain nombre d'action dont les objectifs sont de développer la curiosité, nourrir le regard, et d'échanger sur les pratiques artistiques par le biais d'échanges, de rencontres et de partenariats.

Les stagiaires bénéficient de tarifs préférentiels pour la programmation du Théâtre Le Samovar (spectacles professionnels, lectures) et celle des lieux partenaires. Les stagiaires sont encouragés à découvrir la programmation du lieu. En outre, les lectures excentriques et les conférences décalées font parties intégrantes de l'action de formation.

Des rencontres avec les artistes programmés ou en résidence au Samovar sont planifiées dans l'année. Les stagiaires pourront être amenés à échanger avec d'autres écoles ou lieux de formation artistique dans le cadre d'accueil de stagiaires ou de sorties communes.

- Le responsable pédagogique est le référent tout au long de la formation pour toutes questions d'assistance et d'accompagnement pédagogique et organisationnel de 9h à 17h : ecolepro.lesamovar@gmail.com // 01 43 60 98 08.

Les moyens d'évaluations mis en oeuvre

L'entrée se fait sur dossier (lettre de motivation et CV, lettre de recommandation, vidéo en clown selon les cycles) et sur audition (durée : 3 jours). La progression pédagogique est jalonnée par des Etats des lieux, des cours publics et les sorties de cycle. Les EDL et cours publics ponctuent chaque cycle tout au long de la formation.

- Pour les EDL, chaque formateur.ice transmet en amont des consignes de travail aux stagiaires qui travaillent ensuite en autonomie. L'Etat des lieux en lui-même prend la forme d'une présentation des travaux des stagiaires devant l'équipe pédagogique (directeur, formateur.ice référent.e, responsable pédagogique, autres formateur.ices invités). L'objectif de l'exercice est d'évaluer le mode de fonctionnement de chaque stagiaire en dehors des heures de formation, sa capacité à répondre aux consignes, à travailler seul ou en groupe et à mettre en pratique les techniques et enseignements transmis en cours.

- Le cours en public permet d'évaluer le mode de fonctionnement de chaque stagiaire en présence d'un public : sa gestion du trac, sa capacité d'écoute, de spontanéité et d'improvisation (en solo, duo, formes collectives).

- Les sorties de cycles constituent l'évaluation globale de la capacité à mettre en jeu la créature clownesque de chacun, de la mise en pratique de techniques musicales et corporelles, du jeu clownesque, de la mise en mouvement des directives de metteurs en scène. Ces trois volets évaluent tout au long de la formation l'acquisition des compétences. À la suite des EDL, cours en public et cabarets, des bilans collectifs sous la forme d'entretiens avec l'équipe pédagogique sont organisés. Aux entretiens collectifs s'ajoutent des bilans individuels. Les entretiens individuels par le(s) formateur.ices référent.es en lien avec toute l'équipe pédagogique permettent d'évaluer l'évolution de chaque stagiaire. Les conclusions de ce suivi et les adaptations pour améliorer l'acquisition des savoirs et des connaissances sont ensuite discutés avec chaque stagiaire lors d'un entretien individuel de 15 minutes par trimestre.

En fin de cycle, lors du dernier bilan individuel faisant suite aux présentations du cabaret, l'équipe pédagogique (le directeur, le formateur.ice référent.e et la responsable pédagogique) annonce à chaque stagiaire s'il est admis ou non dans le cycle suivant.

En fin de cycle 3, un jury de professionnels est invité lors d'une présentation du cabaret au Samovar. Les stagiaires présentent en condition de jeu professionnelle devant le jury et un public un solo. Le jury évalue chaque stagiaire suivant une liste de critères transmis en amont et leur attribue ou non après délibération le titre « Artiste clown » de niveau 5 - code NSF 133 - Inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles - enregistré au RNCP par arrêté du 9 avril 2018 - publiée au JO le 17 avril 2018. À la suite de cette évaluation finale et à la délibération du jury, l'équipe pédagogique (le directeur, formateur.ices référent.es et la responsable pédagogique) informe les stagiaires des avis donnés par le jury lors d'un bilan individuel de fin de formation et de l'acquisition ou non du titre « Artiste clown ».